

Communiqué interne

DESTINATAIRES : Tous les médecins CHSLD
EXPÉDITEUR : Alain Turcotte, directeur des services professionnels
DATE : Le 8 avril 2020
OBJET : **Algorithme de transfert des patients de CHSLD COVID+
avec niveau de soins A ou B**

Docteur, Docteure,

Veuillez prendre connaissance de l'arbre décisionnel en annexe.

En résumé, tous vos patients en hébergement de niveau de soins A ou B qui ne répondent pas au traitement O₂ administré par lunette nasale et qui développent des critères de sévérité devront être transférés vers le centre hospitalier de la Cité-de-la-Santé.

Il est de votre responsabilité de procéder à un transfert verbal du patient au médecin de secteur responsable de la couverture médicale de la zone rouge hospitalière, et ce, de jour comme de soir ou de nuit.

Pour rejoindre le médecin de secteur répondant, veuillez téléphoner au 450 975-5050 et demander à communiquer entre 8 h 00 et 23 h 00 avec l'infirmière à la gestion des lits et entre 23 h 00 et 8 h 00 avec le coordonnateur d'activités.

Cette personne vous indiquera le numéro de la chambre ainsi que le nom du médecin vers qui se dirigera le transfert.

Merci pour votre habituelle collaboration.



Alain Turcotte, M.D.

ALGORITHME DÉCISIONNEL

